

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

INSERCTIONS: Annonces: la ligne... Réclames: ... Faits divers: ...

Les abonnements et les annonces... On peut traiter à forfait pour les abo-

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A ROUBAIX, aux bureaux du journal.

Table with 2 columns: Item (e.g., 3/0, 3/0 amortissable) and Price (e.g., 86 00, 87 50).

Table with 2 columns: Item (e.g., Dépêche communiquée par M.M. Noulez, Gannis) and Price (e.g., 85 97, 87 40).

DEPÊCHES COMMERCIALES: Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bouteau-Grymompres.

BULLETIN DU JOUR: Une première dépêche reçue samedi soir nous annonçait la mort du président des Etats-Unis.

que ce fait s'est produit, ce fut aussi par suite de l'assassinat du président Lincoln...

L'arrivée au pouvoir de M. Arthur Chester, ancien fonctionnaire du service des douanes à New-York...

M. Arthur Chester était, au contraire partisan du général Grant, et il a été choisi comme candidat à la vice-présidence...

Le ministre des affaires étrangères a eu samedi soir un long entretien avec Mustapha-ben-Ismaël. On pense qu'il a été surtout question, dans cette entrevue...

gérienne, en demandant quelles mesures seront prises pour assurer la sécurité de notre grande colonie africaine...

Une autre question assez grave sera soulevée, d'après le Rappel, à propos du budget de la guerre...

Plusieurs députés demanderont demain à l'ouverture des deux Chambres de lever la séance en signe de deuil...

On voit donc que la résolution prise par le ministre de la guerre de rester à son poste est subordonnée à des incidents trop graves...

ATTENTAT Contre le Président DES ETATS-UNIS.

Ce ne sont pas seulement les souverains qui sont exposés à la haine féroce des assassins. Les présidents des républiques...

Né d'une famille pauvre, il s'est fait lui-même — comme Lincoln, dont il partage le sort, comme Junkenon.

En 1849, après de laborieuses études, il passa ses examens et prit ses grades. En 1850, il était maître de langues à l'institut pédagogique de Hiram (Etat d'Ohio)...

Colonel des volontaires dans l'armée fédérale en 1861, devenu brigadier général en 1862, il prit part à plusieurs batailles rangées et se fit mettre à l'ordre du jour de l'armée pour sa belle conduite.

d'Ohio se fit alors représenter par lui-même au Congrès. Depuis 1873, M. Garfield était sénateur. C'est sur les bancs du Sénat que les élections de novembre 1880, pour élire à la première magistrature de l'Etat...

M. Jules Grévy a aussitôt fait parvenir au général Noyes, chargé d'affaires des Etats-Unis en France et à la prière de transmettre à son gouvernement l'expression des regrets que lui cause ce douloureux événement.

Plusieurs députés demanderont demain à l'ouverture des deux Chambres de lever la séance en signe de deuil.

LE VRAI RESPONSABLE

Ce n'est un mystère pour personne que M. Gambetta souhaitait le succès de l'interpellation adressée au cabinet par M. Jacques sur les affaires d'Algérie.

Personne ne veut accepter d'être commandé non plus que d'adhérer, ou plutôt, dans nombre d'affaires, on ne sait plus qui commande et qui obéit.

— Bon! Et si pendant ces trois jours les beaux prétendus s'entre-déchirent, se dévorent, se pourfendent, vous vous en lavez la main?

— Pardon, dit M. de Montaigne, cela regarde un peu aussi les personnes raisonnables dont vous êtes l'amphtyon et qui seraient probablement désemparés de prêter l'autorité de leur présence à des querelles ou à des collisions déplorables.

— C'est vrai, ajoute M. de Blossac. — Est-ce à dire, s'écria M. de Nathus, qu'en agissant comme je le fais je ne sois pas raisonnable?

— Ah! mon cher, vous êtes insupportable ce soir, dit M. de Montaigne. — Nathus, s'écria le colonel, qui diable vous a donc échauffé les oreilles? Vous voilà comme un crin.

— C'est encore M. de Montaigne, dit-elle, qui a prononcé la parole la plus sage. Allons nous coucher; la nuit porte conseil et apaise les colères.

— Certes, on ne pouvait faire une motion plus anodine et formulée en termes plus discrets. Eh bien, ces honnêtes paroles mirent le baron hors de lui.

— Mathilde, dit-il à Madame Saint-Aubin, vous devriez comprendre qu'il y a des moments où la patience de ceux qui vous écoutent à des heures...

des comptes et qu'à tout instant, dans un pays libre et sous un gouvernement d'opinion, on peut appeler à en rendre compte. Un tel système est déplorable.

C'est bien, on le voit, d'un sermon qu'il s'agit, et d'un sermon fort bien tourné, sur la responsabilité. On n'en saurait toutefois goûter la saveur exquise qu'en se rappelant que celui qui l'a dicté a refusé comme chef de la majorité d'accepter la responsabilité attachée à son rôle...

Pendant que M. Gambetta déclinaient ouvertement la responsabilité du pouvoir, il gouvernait, d'une manière occulte, par l'intermédiaire d'hommes politiques secondaires qu'il avait placés au pouvoir, et qui subissaient son influence.

Cela n'empêche pas cet homme véritablement prodigieux de faire écrire aujourd'hui dans son journal: « Il n'y a chez nous que les ministres qui gouvernent. Dans l'ordre de l'exécutif, tous les fonctionnaires, quels que soient leurs titres, ne sont et ne peuvent être que leurs agents; voilà qui est parfaitement accepté. »

— qui seuls, dit-il, gouvernement chez nous — trois serviteurs par l'intermédiaire desquels, lui qui n'est rien, lui qui n'est pas ministre, exerce dans le gouvernement une part d'influence aussi considérable qu'est trop abusive. Non, vraiment, il est trop

— Mon Dieu! mon cher ami, dit-il, je tâche de ramener la bonne harmonie dans une maison d'out, si vous voulez que je parle avec franchise, elle a été bannie par la bizarre invention à laquelle vous ne consentez pas à renoncer...

— Bizarre ou non, mon invention, comme vous dites, me paraît à moi raisonnable et pratique. Pour le moment, du reste, il ne s'agit pas de cela...

— Tians! je croyais au contraire... voulut articuler madame Saint-Aubin. — Ma fille, reprit avec violence M. de Nathus, se met en révolte ouverte contre moi.

— Vous exagérez, dit M. de Montaigne. — Ah ça, Nathus, êtes-vous fou? Intervient à son tour le colonel. On ne se révolte point par le seul fait qu'on n'est point de votre avis.

— Laissez-moi; je sais ce que je dis, et je ne suis pas homme à pouvoir supporter une pareille incartade. — Il allait, le baron, il allait. Sacolet, au lieu de se calmer, augmentait à chaque minute.

Il jetait de temps à autre des regards aigus sur madame Saint-Aubin et n'attendait qu'une occasion de la rabrouer. — Rien, reprit-il, rien ne sera changé à ce qui devait avoir lieu. Mais les invités resteront jusqu'au moment où ils devaient nous quitter, et je donne trois jours à ma fille Antoinette pour faire un choix que je me réserve de juger à mon tour.

— Alors, elle en épousera un autre. — Vous faites fausse route, mon cher Nathus, voulez dire le juge de paix... Mais le baron l'interrompit assez violemment en disant: — Est-ce que vous êtes, vous aussi, partisan de la résistance de ma fille? A cette question, M. Montaigne eut un

fort. Poussé jusqu'à cette limite, son aplomb devient du cynisme.

Et il a la prétention de se poser les vrais principes en matière de responsabilité! Et il cherche le « vrai responsable! Mais le vrai responsable, c'est lui! C'est lui qui gouverne d'une façon plus ou moins ostensible depuis quatre ans. C'est lui qui a rempli de ses créatures toutes les branches de l'administration. C'est lui qui a pvné le gouvernement civil, dont les inconvénients et les dangers éclatent à tous les regards.

C'est lui qui a soutenu, imposé le ministre de la guerre dont l'incapacité se révèle en Algérie par des désastres inconnus à nos armes depuis la capture d'Abd-el-Kader. Le général Farre est-il, oui ou non, la créature de M. Gambetta? Est-ce ce général qui, pour éviter une mobilisation partielle rendue nécessaire par l'expédition de Tunisie, a affaibli les postes algériens pour composer les colonnes qu'il envoyait dans la Régence et a ainsi précipité l'insurrection? Les dissidents, en effet, n'ayant plus devant eux que des garnisons affaiblies, n'ont pas hésité à entamer la lutte dont les premiers résultats devaient être si malheureux.

Oui, le gouverneur général civil est un présomptueux, un incapable et doit être remplacé. C'est entendu. Mais il ne faut pas permettre que M. Albert Grévy, tout inférieur qu'il soit à sa tâche et à son fonction, devienne le bouc émissaire de l'opportunisme, et qu'en criant haro! sur ce criminel, on oublie cet autre coupable, qui s'appelle le chef de l'opportunisme et qui est plus que personne responsable, en France, de la décomposition et de la désorganisation militaire et administrative dont il se plaint, car c'est lui qui en est l'auteur.

Nous croyons utile de reproduire in extenso le discours prononcé, samedi dernier, par M. des Rotours, député du Nord, au cours de la discussion du projet de loi tendant à accorder un crédit supplémentaire de 300,000 francs pour l'établissement d'un service postal entre la France, la Tunisie et l'Algérie.

M. LE PRÉSIDENT. L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture au ministre des postes et des télégraphes, sur l'exercice 1881, d'un crédit supplémentaire de 300,000 fr. pour l'établissement d'un service postal entre la France, la Tunisie et l'Algérie.

M. DES ROTOURS. M. des Rotours a la parole. M. DES ROTOURS. Messieurs, le projet de loi qui vous est soumis présente, sous une forme modeste, une certaine importance. Il ne s'agit pas de 300,000 francs une fois payés, alors que nous votons un budget de trois milliards; je ne serais pas monté à la tribune, je me serais borné à voter contre le projet. (Bruit de conversation.)

Je ne parlerai pas si mes collègues ne veulent pas écouter; je ne parlerai pas s'ils estiment qu'un crédit doit être voté sans discussion. M. LATHÈRE. On vous écoute. Parlez! parlez!

M. DES ROTOURS. Ceux qui me disent: Parlez; soit les mêmes qui parlent à leurs voisins; comme dans certaines pièces, que nous pouvons voir, on dit aux gens: Parlez! et on fait du bruit.

C'est ainsi qu'on traite les actionnaires dans un certain monde, alors qu'ils demandent des explications. (Interruptions.) M. LE PRÉSIDENT. Ecoutez, messieurs, l'orateur déclare qu'il descendra de la tribune si on ne l'écoute pas.

M. DES ROTOURS. Je comprends la fatigue de la Chambre, et si j'insiste, c'est que je suis convaincu que les observations que j'ai à lui présenter sont absolument fondées. Le projet de loi qui vous est soumis est, à mes yeux, critique à deux points de vue. D'abord, on vous a dit: il s'agit de 300,000 fr.

— Parlez, parlez, monsieur de Montaigne, dit madame Saint-Aubin, nous n'avons qu'à y gagner. — Je veux donc vous faire entendre à tous que ce soir, après une journée fatigante, et en voyant nos espérances s'évanouir, nous n'avons peut-être pas la tranquillité d'esprit nécessaire pour prendre les choses comme il faut. Je propose, en outre, de nous retirer chacun chez nous. Il est déjà tard. Tout le monde est las. On se couchera volontiers, et demain, quand il fera jour, on envisagera la réponse d'Antoinette sous ses aspects divers, qu'on ne voit guère ce qu'en peut répondre à une petite fille qui vous dit: j'ai peur de ne pas être heureuse avec vos jolis messieurs, et je préfère atermoyer.

M. de Nathus, qui attendait avec une visible impatience que le jeu de paix eût fini de parler, lui répéta tout aussitôt: — J'avais décidé, mon cher Montaigne,

FEUILLETON DU 4 JUILLET - 20 -

HISTOIRE DE

Dix-huit Prétendus

PAR CAMILLE DEBANS

XI

— Parlez, parlez, monsieur de Montaigne, dit madame Saint-Aubin, nous n'avons qu'à y gagner. — Je veux donc vous faire entendre à tous que ce soir, après une journée fatigante, et en voyant nos espérances s'évanouir, nous n'avons peut-être pas la tranquillité d'esprit nécessaire pour prendre les choses comme il faut. Je propose, en outre, de nous retirer chacun chez nous. Il est déjà tard. Tout le monde est las. On se couchera volontiers, et demain, quand il fera jour, on envisagera la réponse d'Antoinette sous ses aspects divers, qu'on ne voit guère ce qu'en peut répondre à une petite fille qui vous dit: j'ai peur de ne pas être heureuse avec vos jolis messieurs, et je préfère atermoyer.

M. de Nathus, qui attendait avec une visible impatience que le jeu de paix eût fini de parler, lui répéta tout aussitôt: — J'avais décidé, mon cher Montaigne,

que ma fille se marierait à dix-huit ans, et je persiste à vouloir qu'elle se marie. — Eh bien, mon cher Hector, s'écria madame Saint-Aubin sur le ton de l'impatience, elle aura dix-huit ans pendant toute l'année, et vous avez encore onze mois pour lui trouver un mari.

— Je ne vous parle pas, ma sœur, répondit le baron avec une aigreur qu'il ne voulait plus dissimuler. — Oh! oh! fit Mathilde en souriant. Les choses allaient se gâter. Mademoiselle de Nathus, en voyant l'effet vraiment extraordinaire qu'avait produit ses paroles, se sentait désemparée.

Mais quand son père exaspéré eut répondu à la joyeuse madame Saint-Aubin sur le ton d'un homme qui ne veut plus garder aucun ménagement, son cour, déjà gros, éclata, et les sanglots lui montèrent à la gorge.

— Emmenez-la, Louise, dit madame Saint-Aubin à sa belle-sœur. Antoinette et sa mère se dirigèrent vers la porte du salon. M. de Nathus eut bien la tentation de les retenir afin de leur

imposer, séance tenante, sa volonté mais une seconde fois la baronne redressa sa grande taille et plongea dans les yeux de son mari un de ces regards qui font frissonner.

Le châtelain, admirateur d'Hérodote, comprit sans doute, car les paroles qu'il allait prononcer s'éteignirent dans sa gorge. Cela n'empêcha pas, dès que la jeune fille et sa mère furent parties, cela n'empêcha pas l'entretien ou pour mieux dire, la querelle de recommencer sur le même ton.

— Mais, dit-il, mademoiselle de Nathus se trompe si elle compte que je me laisserai arrêter par un obstacle aussi peu sérieux que la présente déclaration dont vous venez d'être régalarés. — Mon cher Nathus, dit M. de Montaigne, je crois que vous nourrissez quelques fausses illusions sur vos droits de père de famille.

— Nous verrons cela. Pour le moment,

je vous déclare que nous allons choisir nous-mêmes, ici, séance tenante, celui des prétendus qui épousera ma fille. — Vous allez faire là, mon frère, intervint madame Saint-Aubin, de la mauvaise et ridicule besogne.

— En quoi, s'il vous plaît, ma sœur? — En ce que, si Antoinette ne ratifie pas votre choix, vous ferez jouer un sot rôle au jeune homme que vous aurez désigné.

— Non-seulement je le prévois, mais je puis vous assurer que vous le verrez. Antoinette a autant de volonté que vous. Vous pourrez la faire pleurer, la torturer vous ne la ferez pas céder.

— M. de Cerduzan? — Surtout si vous choisissez M. de Cerduzan. Elle ne sait pas mentir, cette enfant. Quand elle vous a dit qu'elle n'aimait pas M. de Cerduzan et que M. de Cerduzan ne l'aimait pas, elle a dit la vérité.